AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C2204
FR0011981968-FS1135

29 décembre 2025

Déclarations de franchissements de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 23 décembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le 18 décembre 2025, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir indirectement, à cette date, 27 323 942 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 9,62% du capital et 8,31% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	26 524 237	9,34	26 524 237	8,07
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	619 322	0,22	619 322	0,19
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	73 178	0,03	73 178	0,02
Goldman Sachs Bank Europe SE	105 581	0,04	105 581	0,03
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**27 323 942**	**9,62**	**27 323 942**	**8,31**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 18 décembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 10 228 633 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 18 décembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 16 987 716 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 334 448 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 71 830 actions WORLDLINE résultant de la détention de 21 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 19 décembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,49 € et 4,00 € ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 695 097 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 6 736 544 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ; et

- 9 844 894 actions WORLDLINE résultant de la détention de 28 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 décembre 2025 et le 17 décembre 2035.

2. Par courrier reçu le 24 décembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. a déclaré avoir franchi en hausse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le 19 décembre 2025, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir indirectement, à cette date, 28 558 554 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 10,06% du capital et 8,69% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	27 771 941	9,78	27 771 941	8,45
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	586 532	0,21	586 532	0,18
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	73 178	0,03	73 178	0,02
Goldman Sachs Bank Europe SE	125 278	0,04	125 278	0,04
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**28 558 554**	**10,06**	**28 558 554**	**8,69**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 19 décembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 8 355 769 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 19 décembre 2025, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 18 237 962 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 331 129 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 60 904 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,49 € et 4,00 € ;

- 6 743 347 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ; et

- 11 102 582 actions WORLDLINE résultant de la détention de 26 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 2 janvier 2026 et le 17 décembre 2035.

3. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« En l'application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, The Goldman Sachs Group, Inc. (" Goldman Sachs ") fait les déclarations suivantes :

Goldman Sachs confirme que les transactions détaillées dans cette notification suite à une augmentation de sa participation agrégée au capital de WORLDLINE sont le résultat d'activités habituelles de tenue de marché pour ses clients et qu'il n'y a aucune intention d'acquérir le contrôle de WORLDLINE.

Au 24 décembre 2025, les participations cumulées de Goldman Sachs au capital de WORLDLINE sont supérieures à 10 % en titres.

Goldman Sachs confirme que :
- il agit seul et non de concert avec d'autres parties ;
- sa décision future d'acheter ou de vendre des actions de WORLDLINE dépendra des stratégies de trading de ses clients et des stratégies de couverture associées aux transactions de ses clients et/ou dans le cours normal de ses activités en tant que société de gestion de portefeuille (le cas échéant) ;

- Goldman Sachs n’envisage pas d'acquérir le contrôle de WORLDLINE ;
- Goldman Sachs n'a pas de stratégie ou d'intention spécifique en ce qui concerne WORLDLINE et, par conséquent, n'a pas d'opérations en place pour mettre en œuvre une quelconque stratégie ;
- dans le cadre de ses activités ordinaires de facilitation de la clientèle, Goldman Sachs peut avoir le droit, en vertu de ses accords avec ses clients, de racheter les actions qu'elle détient en tant que dépositaire pour le compte de ses clients, à condition qu'elle soit tenue de restituer des actions équivalentes à ces clients. En outre, dans le cadre de ses activités de financement ordinaires, Goldman Sachs peut conclure des opérations de rachat avec des tiers en vertu desquelles elle peut transférer des actions à ces tiers en échange d'espèces, le tiers s'engageant à vendre des actions équivalentes à Goldman Sachs à un prix qui est soit déterminé, soit déterminable ;
- Goldman Sachs ne prévoit pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes en tant qu'administrateur, membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

Par conséquent, Goldman Sachs n'a pas conclu d'accords de financement spécifiques pour les participations acquises. »

4. Par courrier reçu le 26 décembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement par l’intermédiaire des sociétés qu’elle contrôle, le 22 décembre 2025, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir indirectement 28 381 260 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 8,63% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	27 529 043	9,69	27 529 043	8,38
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	586 532	0,21	586 532	0,18
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	73 178	0,03	73 178	0,02
Goldman Sachs Bank Europe SE	190 882	0,07	190 882	0,06
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**28 381 260**	**9,99**	**28 381 260**	**8,63**

Ce franchissement de seuil résulte d’une cession d’actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l’article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l’intermédiaire des sociétés qu’elle contrôle, 7 414 011 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d’un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d’actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l’article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l’article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l’intermédiaire des sociétés qu’elle contrôle, 18 752 182 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 375 909 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu’entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 65 719 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,49 € et 4,00 € ;

- 6 693 777 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu’entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ; et

- 11 616 777 actions WORLDLINE résultant de la détention de 27 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu’entre le 2 janvier 2026 et le 17 décembre 2035.
